

75 000 \$ US

CAGNOTTE DE LEADERSHIP DES DIRECTEURS



Du 27 janvier 2020 au 26 juillet 2020

Nous sommes heureux d'annoncer une mise à jour de notre Cagnotte de leadership des directeurs, qui vous donne l'occasion d'obtenir une part d'un total de 75 000 \$ US!

COMMENT SE QUALIFIER

- ✓ Occuper le rang actif de directeur pendant au moins une semaine durant le mois de la Cagnotte des primes
- ✓ Être un associé résidant aux États-Unis, au Canada, à Porto Rico, en Australie ou en Nouvelle-Zélande et n'avoir jamais accédé au rang de directeur exécutif avant le 27 janvier 2020
- ✓ Parrainer au moins un nouveau membre par mois dont la commande équivaut à 100 points de VA
- ✓ Veiller personnellement à au moins une progression de rang par mois
- ✓ Faire augmenter les cycles nets mensuels d'au moins deux au-dessus de la moyenne de quatre semaines chaque mois

GAGNER

Nouvelles adhésions

Gagnez 1 point pour chaque nouvel associé directement parrainé qui commande un total d'au moins 100 points de VA (plafond de 5 points par mois)

Progressions de rang des personnes directement parrainées

Gagnez 1 point la première fois que votre associé directement parrainé avance d'un rang

Croissance des cycles nets

Gagnez 1 point pour chaque « hausse de cycle net » dépassant votre moyenne de 4 semaines

FONCTIONNEMENT

Nouvelles adhésions
(Minimum de 1 par mois, maximum de 5 par mois)



Progressions de rang d'une personne directement parrainée
(Minimum de 1 pour se qualifier)



Croissance des cycles nets
(Minimum de 2 pour se qualifier)



Semaines actives à titre de membre payé en tant que directeur (minimum de 1 semaine pour se qualifier)



Parts mensuelles

DÉTERMINER SA PRIME

Le montant de votre prime correspond au nombre de parts mensuelles multiplié par la valeur des parts. Le montant maximal de la prime pour n'importe quel participant est de 2 500 \$ US.

Vous pouvez participer à la Cagnotte de leadership des directeurs pendant un maximum de trois mois consécutifs.

CALENDRIER DE LA CAGNOTTE DE LEADERSHIP

MOIS	MOIS DE LA CAGNOTTE DE PRIMES			DATES DU SEUIL DE PERFORMANCE DES CYCLES NETS (PÉRIODE DE 4 SEMAINES)		
	Début lundi	Fin dimanche	Nbre de semaines dans le mois	Début lundi	Fin dimanche	Date paiement des primes (lundi)
Février	27 janvier 2020	23 février 2020	4	16 décembre 2019	12 janvier 2020	16 mars 2020
Mars	24 février 2020	29 mars 2020	5	13 janvier 2020	9 février 2020	13 avril 2020
Avril	30 mars 2020	26 avril 2020	4	17 février 2020	15 mars 2020	18 mai 2020
Mai	27 avril 2020	24 mai 2020	4	16 mars 2020	12 avril 2020	15 juin 2020
Juin	25 mai 2020	28 juin 2020	5	13 avril 2020	10 mai 2020	13 juillet 2020
Juillet	29 juin 2020	26 juillet 2020	4	18 mai 2020	14 juin 2020	17 août 2020



RÈGLEMENT

1. Seuls les associés résidant aux États-Unis, au Canada, à Porto Rico, en Australie ou en Nouvelle-Zélande peuvent participer à la Cagnotte de leadership des directeurs.
2. Le rang de « payé en tant que » quotidien et les cycles des primes d'équipe serviront à déterminer l'admissibilité.
3. Pour atteindre le rang actif de directeur pour une semaine de commission donnée, vous devez être payé en tant que directeur ou un rang supérieur durant les sept jours de la semaine.
4. Pour les besoins de cette promotion, seuls les cycles de primes d'équipe générés à partir du VA cumulé dans vos deux équipes sont pris en compte pour l'admissibilité. L'équivalence exécutive, les cycles d'équivalence PIP et les cycles d'équivalence des résultats d'exploitation sont exclus. Les primes d'avancement de rang ou de leadership sont exclues.
5. Vous gagnerez un point pour la progression d'un consultant, d'un manager, d'un directeur ou d'un directeur exécutif formé personnellement.
6. Le seuil de performance des cycles nets correspond à un calcul de la moyenne de quatre semaines de vos cycles de primes d'équipe rémunérés.
7. La croissance hebdomadaire des cycles nets est le nombre total de cycles hebdomadaires rémunérés moins le seuil de performance des cycles nets.
8. La croissance mensuelle des cycles nets correspond à la somme de la croissance hebdomadaire des cycles nets pour le mois. Chaque changement hebdomadaire des cycles nets pendant le mois (soit positif ou négatif) sera utilisé pour le calcul, indépendamment du rang de « Payé en tant que » hebdomadaire du membre.
9. Vos cycles des primes d'équipe rémunérés doivent augmenter d'au moins deux au-dessus du seuil de performance du mois précédent.
10. Les commissions maximales pour les cycles rémunérés seront utilisées dans les calculs de la croissance hebdomadaire des cycles nets.
11. Toutes les dates mensuelles sont basées sur le calendrier des rapports 4-4-5. Consultez la page précédente pour connaître les dates des seuils de performance, les semaines de la période de rémunération et les dates de versement.
12. Pour les associés admissibles à la Cagnotte des directeurs, mais ne possédant pas quatre semaines rémunérées disponibles à utiliser dans le calcul du seuil de performance des cycles nets, le nombre maximal de semaines rémunérées disponibles sera calculé.
13. La prime maximale est établie d'après le nombre de parts accumulées :

PRIME MAXIMALE	
Parts	Jusqu'à
1 à 5	500 \$ US ou 555 \$ CA
6 à 10	1 000 \$ US ou 1 110 \$ CA
11 ou plus	2 500 \$ US ou 2 775 \$ CA

FAQ

Comment le cycle de croissance est-il calculé?

Votre seuil de performance des cycles nets est établi en faisant la moyenne de vos quatre cycles rémunérés des semaines précédentes. Chaque semaine, la différence entre vos cycles de primes d'équipe rémunérés et votre seuil de performance des cycles nets déterminera votre croissance hebdomadaire des cycles nets. Votre seuil de performance moyen sera arrondi à la baisse. Par exemple, si vous obtenez un seuil de performance de 3,89, il sera arrondi à 3. Votre croissance hebdomadaire des cycles nets pour chaque semaine du mois est combinée afin de déterminer votre croissance mensuelle des cycles nets.

Comment les paiements de la cagnotte seront-ils effectués?

Pour calculer la valeur d'une part, le nombre total de parts accumulées par tous les associés au cours du mois est divisé par 75 000 \$ US. Cette valeur est multipliée par le nombre de parts que vous avez accumulées pour calculer le montant de votre prime. Celle-ci sera calculée et payée en dollars américains. Le montant maximal de la prime est de 2 500 \$ US par mois.

Combien de temps puis-je participer?

Les directeurs actifs qui se qualifient pour la Cagnotte des directeurs peuvent y participer pour un maximum de trois mois consécutifs. Le premier mois au cours duquel vous participez à la Cagnotte des directeurs sera considéré comme le Mois 1. Après cette période de trois mois consécutifs, vous ne serez plus admissible à y participer.

EXEMPLE : Jean a participé pour la première fois à la Cagnotte de leadership des directeurs en avril 2020. Indépendamment de sa participation au cours des trois prochains mois, le dernier mois où il pourra participer à la Cagnotte de leadership des directeurs sera juin 2020.

Que se passe-t-il si je passe du rang de directeur à celui de directeur exécutif pendant la période du concours?

Vous participerez à la Cagnotte des directeurs pendant trois mois consécutifs ou jusqu'à ce que vous soyez payé en tant que directeur exécutif durant les sept jours d'une semaine de commission, selon la première éventualité. Lorsque l'une de ces éventualités survient, vous n'êtes plus admissible à la Cagnotte des directeurs.

EXEMPLE : En mai, Lisa est une directrice active depuis trois semaines et passe au rang de directrice exécutive au cours du même mois. Elle pourra participer à la Cagnotte des directeurs pour mai. À compter de juin, elle n'y sera plus admissible.

Le règlement du concours peut être modifié par Isagenix à tout moment sans avis préalable. Isagenix se réserve le droit de contrôler, de modifier ou de refuser un volume, une rémunération, une reconnaissance ou d'autres récompenses remises dans le cadre du présent concours, afin d'assurer le respect de l'esprit du concours.

Le parrainage des associés et les commandes de produit jugés, à la seule discrétion d'Isagenix, comme étant utilisés aux seules fins d'avancer dans le concours pourraient ne pas être comptés dans le concours. Si Isagenix rachète un produit, Isagenix peut déduire le volume et toute compensation résultant de cette commande.

